22F10NE
(22F10-200-0202)

Carte écoforestière

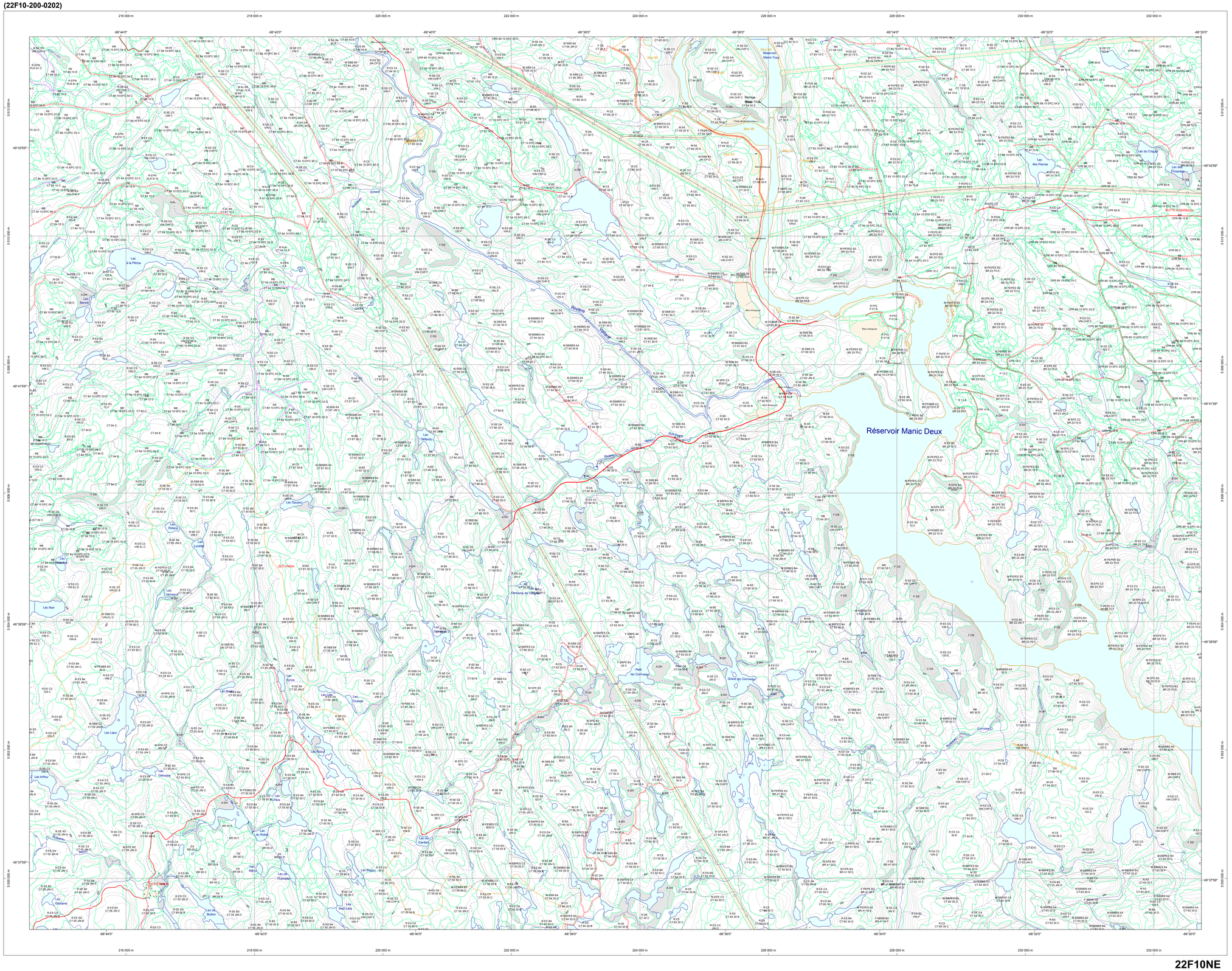

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
T	Type de couvert	X	X		
DS	Groupement d'essence 3e	X	X		
SSSS	Groupement d'essence 4e	X	X		
Z	Indice densité	X	X		
J	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
PB	Année d'intervention d'origine	X	X		
AN	Classe d'âge	X	X		
HZ	Intervention partielle	X	X		
IR	Année d'intervention partielle	X	X		
I	Code de terrain 1e	X	X	X	
NN	Code de terrain 2e	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
95 B 3 JIN 6E 98 C SSSS A2 50 D	CJ 96 B FA 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MELANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e
G	Épinette blanche
E	Épinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
PU	Pruche de l'est
B	Résineux indéterminés
S	Sapin Baumier
C	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
BB	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CH	Chêne rouge
ED	Érable érodé
EP	Érable à épis
FT	Feuillu tolérant (1)
FI	Feuillu intolérant (2)
FH	Feuillu humide (3)
FNC	Feuillu non commercial
PE	Peuplier
FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e
EB	Épinette blanche
EP	Épinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
PU	Pruche de l'est
RX	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
TO	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
BP	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CP	Caryer à fruits doux
CC	Caryer cordiforme
CT	Caryer / tardif
CH	Chêne à gros fruits
CR	Chêne à gros fruits
CH	Chêne rouge
EQ	Érable rouge
ES	Érable à sucre

CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
FX	Feuillus indéterminés
FNC	Feuillus non commercial
FA	Frêne d'Amérique
HG	Hêtre à grandes feuilles
OR	Orme d'Amérique
PD	Peuplier à grandes dents
PT	Peuplier faux-tremble
PP	Peuplier faux-tremble
TA	Tilleul d'Amérique

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES (m)						
		7m à 10m	10m à 13m	13m à 16m	16m à 19m	19m à 22m	22m à 25m	25m et +
Classes de hauteur		1	2	3	4			
Classe de densité								
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
26% à 40%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% et 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E	Densité recouvrement haute						11*
	F	Densité recouvrement intérieure						12*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vir		

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS												
	10-30	30-50	50-80	55-80	70-90	90-120	105-120	-	-	-	-	-
	10-50	30-70	50-90	55-90	70-120	90-120	-	-	-	-	-	-
	10-80	30-90	50-120	55-120	70-120	-	-	-	-	-	-	-
	10-90	30-120	50-120	55-120	70-120	-	-	-	-	-	-	-
	10-120	30-120	50-120	55-120	-	-	-	-	-	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CHT	Chablis total
ET	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Fruche
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

CPR	Coupe avec protection de la régénération
CPS	Coupe avec protection des semenciers
CBT	Coupe par bande forêt
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Élimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement naturel
ENM	Ensemencement avec mise semis
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
RGA	Régénération d'une aire d'écorchage
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

PERTURBATIONS MOYENNES

BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
EP	Dépérissement partiel du feuillu
VEP	Épidémie légère Verglas partiel

INTERVENTIONS PARTIELLES

CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
CAM	Coupe d'amélioration avenir
FR	Coupe d'amélioration
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CPH	Coupe de jardinage
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CPF	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangée)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
RBV	Récolte dans les bandes vertes
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RAR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	3% à 9%
C	Forte	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Embouvé de 41% et plus

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

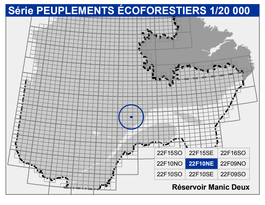

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures

- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 06
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	19° 40' ouest
Variation annuelle	10' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	49°41'15" nord et 68°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	67°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)

0 0,5 1 1,5 2 km

1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	03/03/2000
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	11/04/2008

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	3e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	1999
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géobouteque Québec : http://geobouteque.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

22F10NE
(22F10-200-0202)